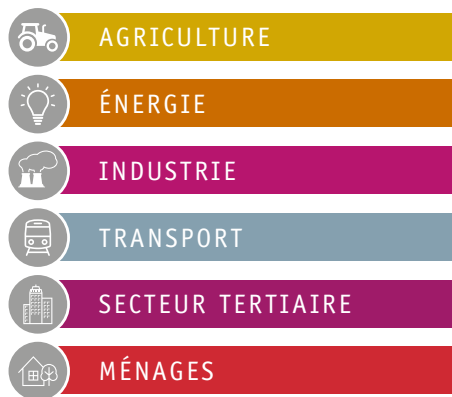


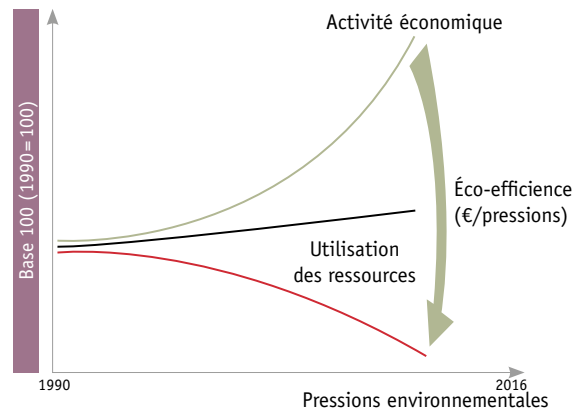
INTRODUCTION

De nombreux travaux ont déjà été consacrés à l'analyse des impacts environnementaux liés à la production et à la consommation de biens et services. Ils ont notamment mis en évidence les déséquilibres entre, d'une part, les pressions liées aux modes de production et de consommation et, d'autre part, les capacités de l'environnement à y faire face (disponibilités en ressources naturelles, absorption/filtration des rejets polluants, services écosystémiques et biodiversité...).

La mise en œuvre de politiques visant à corriger cette situation nécessite l'établissement en continu d'analyses sectorielles plus détaillées afin d'évaluer les impacts spécifiques des différents acteurs économiques concernés et leur évolution au cours du temps. Dans le cadre du REEW 2017, six grands secteurs d'activité ont été analysés¹.



En pratique, les analyses reposent sur une combinaison de données (i) socioéconomiques, (ii) de production/consommation (matières, eau, énergie, transport, biens, services) et (iii) environnementales et mettent en évidence les principaux facteurs explicatifs des tendances observées. Lorsque c'est possible, l'éco-efficacité des secteurs d'activité est évaluée en relativisant l'évolution des pressions sur l'environnement (énergie, air, eau...) avec celle de paramètres socioéconomiques spécifiques (produit intérieur brut, valeur ajoutée brute, emploi, nombre de ménages privés...). Ce type d'indicateur intégré fournit une évaluation du degré de mise en œuvre du développement durable en Wallonie. Lorsque ces évolutions sont découplées, c'est-à-dire quand les pressions augmentent moins vite que le volume d'activité, l'éco-efficacité du secteur augmente.



¹ Faute de données, le secteur de la construction n'a pas été abordé.